

2008/8836 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES ET A DES ORGANISMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS CULTURELLES, SPORTIVES ET CITOYENNES EN MILIEU UNIVERSITAIRE : □ PRES UNIVERSITE DE LYON, ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES AMOPA, CHŒUR MIXTE UNIVERSITAIRE DE LYON, ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE LYON 3 (ADELY), ASSOCIATION DU GALA DE MEDECINE DE LYON, LES 19E RENCONTRES THEATRALES DE LYON, ASSOCIATION POUR LA PROMOTION INTERUNIVERSITAIRE DES DROITS DE L'HOMME (APIDH), ASSOCIATION ETUDIANTS CONTRE LE SIDA (ECLS), UNION DES ETUDIANTS JUIFS DE FRANCE (UEJF) (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 29 janvier 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Dans le cadre de sa politique de soutien à la vie étudiante et à l'engagement associatif des étudiants à Lyon, la Ville souhaite apporter une aide à certains projets dont l'intérêt culturel, citoyen ou solidaire, est manifeste et qui contribuent au rayonnement de la Ville.

Plusieurs organismes et associations portent ainsi des projets et mènent des actions qui présentent un intérêt réel et que je vous propose de soutenir.

- **PRES Université de Lyon (Pôle de Recherche de l'Enseignement Supérieur)** : Cet établissement public est porteur du projet « Bouger pour sa santé » auquel se joignent le CROUS et les mutuelles MGEN et LMDE. Ce projet s'articule en trois volets : une journée Forum Forme et Santé le 13 Novembre 2007, une préparation physique entre novembre 2007 et mars 2008, une participation à une épreuve sportive de masse en ville en Mars 2008. Cette opération est à la fois un outil de prévention bien adapté à sa cible universitaire et un projet d'équipe dans le domaine de la santé à l'université qui associe l'Université de Lyon et ses partenaires institutionnels.

Devant l'intérêt de santé publique pour les personnels et les étudiants des universités, je souhaite soutenir l'opération « Bouger pour sa santé 2008 » en proposant l'attribution d'une subvention de 1 000 € à l'Université de Lyon porteur de cette opération.

- **Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA)** : Cette association a pour objectif de soutenir les initiatives étudiantes par des bourses ou des prix.

Les bourses sont destinées aux étudiants des universités et établissements d'enseignement supérieur de Lyon et leur offrent un complément de ressources pour effectuer un stage à l'étranger ou en France dans le cadre de projets scientifiques, littéraires, artistiques ou culturels.

Les prix récompensent des projets de jeunes illustrant la défense de la langue française.

Depuis plusieurs années, de nombreux partenaires ont permis à la « Délégation 69 » de la Fondation AMOPA de réaliser sa mission de promotion de l'expression française, notamment auprès des élèves de l'enseignement technologique et professionnel et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des étudiants des Grandes Ecoles et Universités lyonnaises.

Compte tenu de l'intérêt manifeste de ces actions qui contribuent au maintien et au développement de l'usage de la langue française, je souhaite attribuer une subvention de 1 500 € à l'AMOPA.

- **Chœur Mixte Universitaire de Lyon/université Lyon 2 :** Organisation de trois concerts en Juin par le Chœur Mixte Universitaire de Lyon. Ces concerts sont prévus les 6, 14 et 15 juin 2008 avec plus de 600 spectateurs attendus. Tout public est ciblé, notamment le public des étudiants lyonnais.

Le Grand Chœur et Orphéa y interpréteront essentiellement le Requiem de Maurice Duruflé, la petite liturgie naïve de Manuel Coley, la Messe des pêcheurs de Villerville de Gabriel Fauré.

Je souhaite soutenir cet événement par l'attribution d'une subvention de 700 € au Chœur Mixte Universitaire de Lyon.

- **Association Des Etudiants de Lyon 3 (ADELY) :** Organisation de la Quinzième édition du Concours de Plaidoiries. Cette année encore, il sera ouvert à l'ensemble des étudiants lyonnais, de la première à la cinquième année, toutes filières confondues. Cette ouverture répond à une volonté d'élargissement du public visé afin d'augmenter le rayonnement de l'Université de Lyon et de la Ville de Lyon.

La proposition de subvention permettant de développer et de pérenniser cette manifestation qui se déroulera du 25 au 10 avril 2008 s'élève à 1 000€.

- **Association du Gala de Médecine de Lyon :** X^e gala de médecine de Lyon se tiendra le 8 Mars 2008 à Eurexpo.

Le Gala est un événement prestigieux rassemblant chaque année près de 2500 personnes, majoritairement des étudiants venant des quatre facultés de médecine de Lyon, ainsi que leurs doyens, des professeurs, des médecins et des étudiants de nombreuses autres filières : pharmacie, droit commerce, sciences...

La soirée s'articulera en trois étapes : un cocktail d'honneur, puis un spectacle préparé et interprété par des étudiants en médecine, et enfin une soirée dansante aux ambiances variées.

Par ailleurs, les bénéfices de cet événement festif étudiant seront reversés à l'association « vaincre la mucoviscidose ». L'aide proposée est de 1 000 €.

- **L'AEITPE** : Association des élèves ingénieurs de l'ENTPE (Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat) organise, du 4 au 8 Février 2008 la 19^{ème} édition des Rencontres théâtrales de Lyon, les « REUTEULEU ». Ce festival international de théâtre amateur rassemble chaque année un grand nombre d'étudiants du monde entier autour de la passion du théâtre, attirant des troupes multiculturelles. Tous les soirs pendant ce festival, une troupe étrangère et une troupe française jouent dans l'amphithéâtre.

Devant l'intérêt de ces 19^{èmes} rencontres théâtrales qui participent au rayonnement de la vie culturelle lyonnaise, je vous propose d'accorder une aide de 500 € à l'AEITPE organisatrice des REUTEULEU.

- **Association pour la Promotion Interuniversitaire des Droits de l'Homme (APIDH)** : L'association a pour mission de renforcer les échanges interuniversitaires et la promotion des droits de l'Homme au sein des facultés lyonnaises, françaises et européennes.

Elle organise la deuxième édition du concours de Plaidoiries « Habeas corpus » du 22 au 25 Avril 2008, concours qui se déroulera en deux phases : une phase écrite et une phase orale. Les étudiants réfléchiront sur les enjeux essentiels des droits de l'Homme, s'entraîneront à exprimer en public et à argumenter à l'oral grâce à la pratique de la plaidoirie, apprendront à rédiger un mémoire et à construire par écrit un raisonnement argumenté et structuré.

Issue d'une initiative étudiante, cette manifestation permet aux étudiants de se rencontrer et d'échanger leur vision et leurs points de vue sur des enjeux citoyens majeurs.

De par la nature citoyenne, civique et culturelle de cette opération, je vous propose d'accorder une subvention de 1 500 € à l'Association pour la Promotion Interuniversitaire des Droits de l'Homme.

- **Association Etudiants contre le SIDA (ECLS)** : L'association a pour objet de développer les initiatives d'information et de sensibilisation sur tous les risques d'infection au VIH, en direction du public jeune et étudiant.

Plusieurs opérations de prévention des comportements à risque en milieu étudiant se dérouleront tout au long de l'année.

Le programme d'étudiant contre le sida sur 2008 se développera à la fois dans une dynamique rythmée à partir des problématiques sociales et comprend « un plan d'action » en quatre volets :

- Une action de formation d'étudiants-relais

- La production de supports d'information
- La poursuite d'une action de sensibilisation pilote dans 3 villes tests de l'agglomération lyonnaise
- La poursuite de la refonte du nouveau site Web d'ECLS.

Pour soutenir leur opération, 1 000 € sont demandés.

- **Union des Etudiants Juifs de France (UEJF)** : L'association a pour objet d'animer la vie étudiante à travers des activités conviviales mais surtout de sensibiliser aux problèmes de société : racisme, antisémitisme notamment.

Elle organise à cet effet des actions en partenariat avec le Rectorat et ciblées sur les jeunes publics comme par exemple « coexist » : Ateliers interactifs et ludiques de construction d'argumentaires contre toutes les formes de racisme et xénophobie. Cette initiative étudiante vise à initier dès le plus jeune âge des élèves de collège et lycée lyonnais à un dialogue interculturel ludique.

En parallèle, cette association étudiante propose un soutien aux résidents des maisons de retraite sur la commune. Elle propose de créer des liens intergénérationnels et interculturels.

Devant l'intérêt social et l'implication citoyenne de cette association, je vous propose d'attribuer une subvention de 1 000 € à l'Union des Etudiants Juifs de France. »

Où l'avis de sa Commission Culturelle ;

DELIBERE

1- Les subventions suivantes sont allouées aux associations étudiantes et organismes d'enseignement supérieur ci-après :

- PRES Université de Lyon pour l'opération « Bouger pour sa santé » avec l'organisation de forum et épreuve sportive : 1 000 €
- Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) pour son soutien aux initiatives étudiantes par l'octroi de bourses et l'organisation de concours : 1 500 €
- Chœur Mixte Universitaire de Lyon/université Lyon 2 pour l'organisation de trois concerts en Juin : 700 €
- Association Des Etudiants de Lyon 3 (ADELY) : pour la Quinzième édition du Concours de Plaidoiries : 1 000 €
- Association du Gala de Médecine de Lyon : pour la Xème édition du gala de médecine de Lyon : 1 000 €

- Association des élèves ingénieurs de l'ENTPE pour l'Organisation des 19èmes Rencontres Théâtrales de Lyon : les REUTEULEU : 500 €
- Association pour la Promotion Interuniversitaire des Droits de l'Homme (APIDH) : Organisation de la deuxième édition du concours de Plaidoiries « Habeas corpus » : 1 500 €
- Association Etudiants contre le SIDA (ECLS) pour l'opération de prévention des comportements à risque en milieu étudiant, tout au long de l'année : 1 000 €
- Union des Etudiants Juifs de France (UEJF) : 1 000 € pour l'ensemble de leurs actions citoyennes.

2- La dépense en résultant, soit un total de 9 200 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, programme VIETUDIANT, opération CAMPUS, enveloppe 2008_00387, fonction 23, ligne de crédit 5480, nature comptable 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

P. LAREAL